



MEMO : 1ère INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS DIRECTEMENT SUR LE **PORTAIL FAMILLE**

Accès : www.beauvallon.fr - Rubrique Services Péricolaires / Rentrée

Etape 1 : IDENTIFICATION DE LA FAMILLE : Saisie des coordonnées, création de son identifiant et de son mot de passe

IMPORTANT : Adresse **exacte et précise** - Régime et n° allocataire **obligatoires**

En cas de garde alternée : merci de préciser les modalités dans les mémos d'inscription (cf + loin) ou par mail

Etape 2 : IDENTIFICATION ET INSCRIPTION DES ENFANTS

1 - AJOUT des individus : identifier tous les enfants avant de les inscrire aux services

Pour chaque enfant créé, compléter les **autorisations** et les **personnes autorisées à le récupérer**.

Repas particulier : faire une demande préalable par mail auprès du service périscolaire

2 - INSCRIRE aux services :

- Faire les inscriptions pour 1 enfant de la famille :

1 inscription pour chaque service souhaité **POUR LA PERIODE**

EQUIPEMENT : BEAUVALLON-SERVICES PERISCOLAIRES			
TYPE DE SERVICE	SERVICE	PERIODE	GROUPE
PERISCOLAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE	Année scolaire	Annuel Mensuel Occasionnel
	ACCUEIL MERCREDI		
CANTINE	RESTAURATION PERISCOLAIRE		

- Notifier les particularités dans MEMO : date du 1^{er} jour si différent du jour de rentrée, rythme de garde alternée
- Dupliquer les inscriptions sur les autres enfants de la famille
- Recommencer l'opération pour chaque service souhaité : RESTAURATION / ACCUEIL PERISCOLAIRE

TRES IMPORTANT : - L'**INSCRIPTION** à un service se fait **1 fois** pour l'année scolaire

- Une fois **les inscriptions validées** par le Service Péricolaire, elles apparaissent dans **MES INSCRIPTIONS**

- Vous pouvez **effectuer, visualiser et modifier VOS RESERVATIONS** dans l'onglet Mes réservations

Etape 3 : TRANSFERER LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES pour finaliser les inscriptions

o Attestation et numéro allocataire CAF (ou autre régime)

o Attestation d'assurance Responsabilité Civile

o Coupon d'acceptation du règlement (disponible sur le site de Beauvallon)

o Si besoin : documents pour le dossier de prélèvement automatique (disponibles sur le site de Beauvallon)

- Par mail au service périscolaire

Etape 4 : EFFECTUER (vérifier et modifier) DES RESERVATIONS

- Les réservations sont possibles une fois que **les inscriptions sont validées** par le service périscolaire.
- Les réservations/annulations sont possibles sur le portail **jusqu'au jeudi 8h30 précédant la rentrée des classes**
- **Se connecter** sur le portail avec identifiant (=adresse mail) et mot de passe
 - ✓ Onglet Tableau de bord : Etat des demandes en attente
 - ✓ Onglet Mes inscriptions : Classement Par enfant et Par service
- Pour chaque enfant et chaque service : **onglet Mes réservations**
 - ✓ PROFILS ANNUELS : Restauration ou accueil périscolaire
Réservations pour toute l'année : **Saisir la SEMAINE TYPE pour la période scolaire**
(Les modifications restent possibles dans les délais indiqués dans le règlement)
 - ✓ PROFILS MENSUELS réguliers : restauration ou accueil périscolaire
Réservations hebdomadaires régulières sur une période : **Saisir la SEMAINE TYPE pour la période voulue**
 - ✓ PROFILS MENSUELS irréguliers et OCCASIONNELS : restauration et accueil périscolaire
Réservations/annulations ponctuelles en cliquant sur le jour voulu et la ou les tranches horaires pour l'accueil périscolaire.